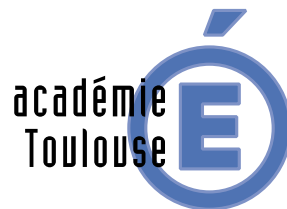


# Préparation de la rentrée scolaire 2018 dans le département de la Haute-Garonne

## Moyens du second degré

Comité technique spécial départemental (CTSD) de la Haute-Garonne  
*Mardi 20 mars 2018*

-----



# Rappel: constats de rentrée scolaire 2017

## Académie :

- CLG : 112 319 élèves soit une évolution de + 1 332  
(Prévision : +1010 soit un écart à la prévision de +322)
- LGT : 57 104 élèves soit une évolution de + 1 125  
(Prévision : +1211 soit un écart à la prévision de -86)
- P-Bac : 10 519 élèves soit une évolution de -12  
(Prévision : +180 soit un écart à la prévision de -192)
- LP : 20 921 élèves soit une évolution de - 237  
(Prévision : +12 soit un écart à la prévision de -249)

## Haute-Garonne :

- CLG : 52 141 élèves soit une évolution de + 1 197  
(Prévision : +956 soit un écart à la prévision de +241)
- LGT : 28 063 élèves : + 614  
(Prévision : +567 soit un écart à la prévision de +47)
- P-Bac : 6 309 élèves : +12  
(Prévision : +82 soit un écart à la prévision de -70)
- LP : 8 508 élèves : - 65  
(Prévision : -10 soit un écart à la prévision de -55)

# Prévisions d'effectifs - rentrée 2018

## ■ Académie

- CLG : 115 097 élèves soit une évolution de +1 760
- LGT : 56 951 élèves soit une évolution de - 212
- Post-Bac : 10 809 élèves soit une évolution de + 290
- LP : 20 607 élèves soit une évolution de - 129

## ■ Haute-Garonne :

- CLG : 53 930 élèves soit une évolution de +1 398
- LGT: 27 806 élèves soit une évolution de -285
- Post-Bac : 6 433 élèves soit une évolution de +124
- LP : 8 374 élèves soit une évolution de - 70

# Haute-Garonne : prévisions par niveaux - Variations

## ■ CLG :

- 6ème : 13 488 élèves soit 185 élèves supplémentaires
- 5ème : 13 292 élèves soit 720 élèves supplémentaires
- 4ème : 12 548 élèves soit 131 élèves supplémentaires
- 3ème : 12 708 élèves soit 262 élèves supplémentaires

## ■ SEGPA :

- 6ème : 192 élèves soit 2 élèves supplémentaires
- 5ème : 273 élèves soit 5 élèves en moins
- 4ème : 333 élèves soit 12 élèves supplémentaires
- 3ème : 336 élèves soit 32 élèves supplémentaires

# Haute-Garonne : prévisions par niveaux - Variations

## ■ LGT :

- Seconde : 9 437 élèves : - 247 (\*)
  - Première : 8 956 élèves : - 75
  - Terminale : 9 404 élèves : + 8
- \* Préviation D2P (-223 élèves, double sectorisation CLG Verfeil – 24 élèves)

## ■ LP :

- Seconde : 2 371 élèves : - 64
- Première : 2 363 élèves : + 1
- Terminale : 2 338 élèves : 0
- CAP (1&2) : 1 068 élèves : - 10

# Les moyens délégués – BOP 141

## ■ Délévation académique pour le second degré:

- 51 ETP
- Répartition départementale présentée au CTA du 24 janvier 2018 (HP-HSA-IMP)

## ■ Répartition – Département 31 :

- CLG : 64 219,2 (dont 635 IMP)  
Variation de + 30,7 ETP
- LGT : 49 863, 40 (dont 523 IMP)  
Variation de + 17, 1 ETP
- LP : 19 429, 48 (dont 174 IMP)  
Variation de – 6, 8 ETP

# Rentrée scolaire 2018 –Éléments de méthodologie

## ■ 1 – Collèges

# Modalités de calcul en collège

## Rentrée 2018

- **La permanence des principes antérieurs: une méthode de répartition fondée sur l'identification de tranches distinctes de financement:**

- 1 – les moyens de la politique académique, résultant des choix et des priorités définies par la rectrice;
- 2 – les moyens pour les enseignements obligatoires réglementaires permettant d'assurer le coût structurel;
- 3 – les autres moyens de l'action départementale.



# Modalités de calcul en collège

## Rentrée 2018

- Moyens de la politique académique: il s'agit de moyens identifiés en amont, donc fléchés et destinés spécifiquement aux actions ciblées.
- Cette enveloppe comprend:
  - les UPE2A (2 ouvertures à la RS 2018);
  - les ULIS (10 ouvertures à la RS 2018);
  - l'occitan (dans le cadre d'un budget spécifique académique);
  - Le latin (à hauteur de 3h par collège)
  - La LSF;
  - les classes bi-langues (à hauteur de 2h par bi-langue de continuité);
  - les classes à horaires aménagés (à hauteur de 3h par classe);
  - les sections sportives (à hauteur de 1 IMP fléchée par collège en proposant);
  - l'accompagnement des établissements de l'éducation prioritaire.

# Modalités de calcul en collège

## Rentrée 2018

- Moyens pour les enseignements obligatoires réglementaires:

Ils se fondent sur:

- Les arrêtés définissant l'organisation des enseignements et les volumes horaires des classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> en collège et SEGPA.
- Les heures d'UNSS définies à partir du nombre d'heures d'enseignement d'EPS.
- Les heures de laboratoire dans les collèges ne disposant pas d'ATL.
- Depuis la RS 2017, les heures de coordination et de synthèse en ULIS et SEGPA sont remplacées par un régime indemnitaire spécifique.

# Modalités de calcul en collège

## Rentrée 2018

- Moyens pour les enseignements obligatoires réglementaires:

Le calcul est établi à partir des prévisions d'effectifs de chaque collège et sur la base des structures divisionnaires théoriques en résultant:

- 30 élèves par division sauf pour les collèges de l'éducation prioritaire, les collèges d'accueil au titre de la mixité sociale et certain collèges à caractéristiques particulières;
- Effectifs pris en compte: hors élèves ULIS, mais effets de seuil possibles (+6h dans l'attente des ajustements de juillet)

# Modalités de calcul en collège

## Rentrée 2018

- Moyens de l'action départementale:

Cette enveloppe correspond à la prise en compte d'actions initiées dans le cadre des orientations définies à l'échelle du département ou de dispositifs spécifiques: langue « rare » arabe, dispositif passerelle, classes et dispositifs relais, NSA, section internationale, PJJ...

Elle reste toutefois marginale et limitée (0,3% du budget départemental des collèges)

# Modalités de calcul en collège

## Rentrée 2018

DOTATION GLOBALE

=

Moyens de la politique académique « M1 »

+

Moyens pour les enseignements obligatoires réglementaires « M2 »

+

Moyens de la politique départementale « M3 »

En HP, HSA et IMP

## Bilan créations / suppressions et compléments de services - CSD Collèges – Rentrée 2018

- Solde des créations - suppressions : **+8**

**Créations : 57**

**Suppressions : 49 (dont 20 MCS)**

- **CSD : 300**

dont 126 entre CLG et SEGPA

dont 62 commune de Toulouse

dont 236 hors commune de Toulouse

dont 22 entre établissements d'une même commune hors Toulouse

# Rentrée scolaire 2018 – Eléments de méthodologie

## ■ 2 – Lycées Généraux et Technologiques

# Modalités de calcul en LGT

## Rentrée 2018

### Classes de seconde

- Division à 35 = 39 h
- Division à 24 = 28.5 h
- Le cas échéant, majoration correspondant au surcoût généré,
  - Par les enseignements d'exploration à 5 h EPS (+3,5h)
  - Par les enseignements d'exploration à 6 h Création – Culture Design (+4,5h)
  - cas dérogatoire: 3 enseignements d'exploration (dont 2 technologiques) (+1,5h)
  - Par les enseignements d'exploration en LV3 (+1,5), à condition d'avoir un effectif supérieur à 10 élèves à la rentrée 2017



# Modalités de calcul en LGT

## Rentrée 2018

### Classes de première

Comme l'an dernier, la division servant de base de calcul est à 35 élèves:

#### ■ Filières générales :

- 14 h pour les enseignements communs aux trois séries et l'accompagnement personnalisé ;
- 4 h pour l'enseignement de l'Histoire-Géographie (série ES et L) ou 2 h 30 (série S) ;
- 9 h 30 (série ES), 8 h 30 (série L), 7 h (série S) +3 h (S-SVT) ou +7 h (S/SI), pour les enseignements spécifiques à chaque série ;
- 7 h (série ES, S et L) +2 h (série S) pour des enseignements en G.E.R (groupes à effectif réduit) ;
- Heures en plus pour les établissements proposant « Arts » en filière L et les établissements proposant l'enseignement complémentaire EPS.

#### ■ Filières technologiques STI2D, STL et STD2A :

- Enseignements obligatoires communs : 19 h en STI2D et STL, 18 h (STD2A)
- Enseignements obligatoires spécifiques : 8 h (STI2D), 7 h (STL) ou 14 h (STD2A), dont 1 h d'enseignement technologique en langue vivante 1,
- Enseignement spécifique selon la spécialité :5 h (STI2D) ou 6 h (STL)
- Heures de G.E.R. (*dont enseignement moral et civique*)

#### ■ Filières STMG, ST2S et STMG :

- 29h (STMG)
- 28h30 (ST2S – 27h30 +1h pour préparation aux concours des IFSI) pour les enseignements obligatoires communs, dont 2 h au titre de l'accompagnement personnalisé
- Heures de G.E.R. (*dont enseignement moral et civique*)

#### ■ Filières technologiques STHR :

- La filière sciences et technologies de l'hôtellerie et restauration entre en vigueur dès la rentrée 2016 en classe de première avec un coût de 49, 5 h pour une classe de 24 élèves (*dont enseignement moral et civique compris dans GER*)

# Modalités de calcul en LGT

## Rentrée 2018

### Classes de terminale

Comme l'an dernier, la division servant de base de calcul est à 35:

#### ■ Filières générales :

- 8 h 30 pour les enseignements communs aux trois séries ;
- Pour les enseignements spécifiques à chaque série :
- 18 h 30 (série ES et série L),
- 16 h (série S) dont 2 h d'Histoire – Géographie +5h30 (S-SVT) ou +8 h (S/ST) ;
- 6 h (série ES, S et L) + 4 h (série S) pour des enseignements en G.E.R (groupes à effectif réduit) ;
- Heures en plus pour les établissements proposant « Arts » ou « maths » en filière L et les établissements proposant l'enseignement complémentaire EPS.

#### ■ Filières technologiques STI2D, STL et STD2A :

- Enseignements obligatoires communs : 17 h en STI2D et STL, 14 h en STD2A dont 2 h au titre de l'accompagnement personnalisé
- Enseignements obligatoires spécifiques : 6 h (STI2D), 5 h (STL) ou 18 h (STD2A), dont 1 h d'enseignement technologique en langue vivante 1,
- Enseignement spécifique selon la spécialité :9 h (STI2D) ou 10 h (STL)
- Heures de G.E.R. (*dont enseignement moral et civique*)

#### ■ Filières STMG et ST2S et STMG :

- Enseignements obligatoires communs :22h (STMG)
- 32h30 (ST2S – 29h30 +3h pour préparation aux concours des IFSI) pour les enseignements obligatoires communs, dont 2 h au titre de l'accompagnement personnalisé
- Enseignements obligatoires spécifiques : 6 h (STMG)
- Heures de G.E.R. (*dont enseignement moral et civique*)

**Ce financement a été ajusté des suites de scolarité, des pondérations (constat de la réalité des consommations dans STS Web) et de l'évolution de l'offre de formation**

## Modalités de calcul en LGT Rentrée 2018

### Formations Post-Bac

S'agissant des formations post-bac, le financement 2018 a été calculé au regard des capacités d'accueil arrêtées et des grilles horaires de BTS propres à chacune des formations proposées.

Ce financement a été ajusté des suites de scolarité, des pondérations (constat de la réalité des consommations dans STS Web), de l'évolution de l'offre de formation et, le cas échéant, de la réalité des effectifs en première année à la rentrée 2017.

## ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

### Carte des formations

Rentrée 2018

#### ■ Filière technologique :

LGT Nelson Mandela Pibrac : 1<sup>ère</sup> STL opt. SPCL et 1<sup>ère</sup> STMG

LGT Victor Hugo Colomiers : spécialité AC en 1<sup>ère</sup> STI2D

LGT Clémence Royer Fonsorbes : Terminale STMG Mercatique & R.H.

LPO Léon Blum Villefranche-de-Lauragais : Terminale STMG Mercatique & R.H.

#### ■ Post-Bac - BTS :

LGT Bagatelle Saint-Gaudens : 1BTS2 Management des unités commerciales (18 élèves)

LGT P.P. Riquet Saint-Orens : 1BTS2 Systèmes numériques (15 élèves)

*Pour information, suites de scolarité des formations ouvertes à la rentrée scolaire 2017:*

*LGT Henri Matisse Cugnaux : 2BTS2 SIO*

*SGT LP Urbain Vitry Toulouse : 2BTS2 Bâtiment*

## ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

Bilan de la phase préparatoire de janvier

Rentrée 2018

### ■ Au final, les lycées de la Haute-Garonne enregistrent :

- Seconde :  
Fermeture de 4 divisions, diminution de 6 divisions de 35 à 24 et  
1 ouverture (Gallieni)
- Première :  
Solde global de 1 ouverture (dont 8 divisions au LGT  
Nelson Mandela à Pibrac)
- Terminale :  
Solde de 14 divisions (ouverture de 5 divisions à Villefranche  
de Lauragais et de 6 divisions de STMG notamment).
- Post-Bac :  
2 ouvertures et 2 suites de scolarité

## ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

### Dotation globale – Rentrée 2018

La dotation globale comprend :

- Coût structurel,
- UNSS, coordination E.P.S.,
- Heures de pondérations Pré-bac et Post-Bac

D.G. = HP + HSA + IMP :

- La dotation d'IMP comprend les missions tutorat, référent culture, DAN, section sportives et celles issues du calcul de la D.G. = **délégation totale en une fois**
- Ces dernières sont globalisées et ne sont pas détaillées (exception faite des sections sportives – 1 IMP fléchée)

## **Bilan créations / suppressions et compléments de services - CSD** **Lycées généraux et technologiques – Rentrée 2018**

- Solde des créations - suppressions : + 36

**Créations : 82**

**Suppressions : 46 (dont 16 MCS)**

- CSD : 101

**CSD entre communes différentes : 11, soit 10,9 %**

**CSD à l'intérieur d'un ensemble scolaire : 75, soit 74,2 %**

**CSD entre établissements toulousains différents : 15**

# Rentrée scolaire 2018 – Eléments de méthodologie

## ■ 3 – Lycées professionnels



## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Modalités de calcul

Rentrée 2018

### Baccalauréat professionnel

- Niveau seconde : calcul ajusté au constat d'effectifs des trois dernières années, à l'exception des formations faisant l'objet d'une décision d'évolution de la carte des formations (financées à la capacité d'accueil).
- Niveau première : calcul ajusté à la réalité des effectifs de seconde à la date du 18/12/2017,
- Niveau terminale : calcul ajusté au constat d'effectifs des deux dernières années.

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

### Modalités de calcul

Rentrée 2018

### CAP

- Financement à la grille, par tranche de capacité d'accueil, sur les deux années,
- Toutefois, la terminale CAP a pu être ajustée à la tranche de capacité inférieure au regard de la réalité des effectifs en première année à la rentrée 2017.

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

### Evolution de la carte des formations

Rentrée 2018

- Suites de scolarité des transferts des filières tertiaires entre la SEP du LPO Charles de Gaulle à Muret (ARCU, Commerce et CAP Employé de commerce multi spécialités) et les LPO Pierre d'Aragon à Muret et J.P. Vernant à Pins-Justaret.
- Suites de scolarité de la Terpro ARCU à la SEP du LPO Léon Blum à Villefranche de Lauragais.
- Création d'une ULIS au LP Stéphane Hessel à Toulouse.
- Réduction de capacité des filières Gestion Administration au LP Mirail à Toulouse (-24) et à la SEP du LPO Raymond Naves à Toulouse (-32).

## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

### Dotation globale – Rentrée 2018

La dotation globale comprend :

- Coût structurel,
- F.L.E., pluri activité, convention marine,
- UNSS, coordination E.P.S.

D.G. = HP + HSA + IMP :

- La dotation d'IMP comprend les missions tutorat, référent culture, DAN, section sportives et celles issues du calcul de la D.G. = **délégation totale en une fois**
- Ces dernières sont globalisées et ne sont pas détaillées (exception faite des sections sportives – 1 IMP fléchée)

## **Bilan créations / suppressions et compléments de services - CSD** **Lycées professionnels – Rentrée 2018**

- Solde des créations - suppressions: **-3**

**Créations : 38**

**Suppressions : 41 (dont 29 MCS)**

- CSD : 141

**CSD entre communes différentes : 4, soit 2,8 %**

**CSD à l'intérieur d'un ensemble scolaire : 109, soit 94,4 %**

**CSD entre établissements toulousains différents : 4**